



2013-2014

---

RAPPORT DU REPRÉSENTANT DES ATHLÈTES  
Marc-Alexandre Gagnon

---

**Programme d'aide aux Athlètes de l'Équipe du Québec**

Le comité d'aide aux athlètes s'est penché sur les problématiques financières qu'éprouvent certains athlètes de haut niveau sélectionnés sur les différentes équipes nationales lors d'événements où une politique d'autofinancement est exigée par CanoeKayak Canada.

**Objectif, éligibilité et montant alloué :**

L'objectif du programme est d'aider financièrement les athlètes québécois sélectionnés sur une Équipe Nationale de CanoeKayak Canada (CKC) lors d'un événement où une politique d'autofinancement est utilisée par CKC. Est éligible, tout athlète faisant parti de l'Équipe du Québec à titre Espoir, Relève, Élite ou Excellence ne détenant pas de brevet de CanoeKayak Canada dans l'année de la compétition pour laquelle une aide financière de CanoeKayak Québec (CKQ) est demandée. L'aide financière est déterminée selon un pourcentage de réclamation par athlète par rapport au total des réclamations. Le montant alloué au programme par CKQ peut varier d'année en année. Pour la saison 2013, le montant alloué est de 5000\$.

**Résultat**

Ce programme mit sur pied en collaboration avec les athlètes de l'Équipe du Québec ainsi que les membres du conseil d'administration, a permis de venir en aide, en 2013, à plus d'une dizaine d'athlètes qui ont pris part aux coupes du monde (Pologne et République Tchèque), aux championnats du monde M-23 ans et M-18 ans (Canada) ainsi qu'au championnat panaméricain (Puerto Rico).

**Autres**

En plus du programme d'aide aux athlètes, le comité d'aide aux athlètes a travaillé à renforcer le sentiment d'appartenance à l'Équipe du Québec par la création de vêtements à l'effigie de la fédération pour ses membres. Finalement, tout au long de l'année, le comité a travaillé à maintenir une bonne communication entre les athlètes et le conseil d'administration.

Marc-Alexandre Gagnon  
Représentant des athlètes